

arr., 5 l. S. de Parthenay, cant. de Méricoutte, poste de St.-Maixens. 695 h.

CHANTEIX, vg. de Fr., dép. de la Corrèze; 3 l. O. de Tulle, cant. de Seilhac. 1,100 h.

CHANTELLE-LE-CHATEAU, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 4 l. N. de Gannat, poste de St.-Pourcain. 1,300 h.

CHANTELOUP, vg. de Fr., dép. d'Ille-et-Vilaine; arr., 12 l. N.-E. de Redon, cant. du Sel, poste de Bain. 1,200 h. — *Autre*, Maine-et-Loire; arr., 7 l. S.-E. de Beaupréau, cant. et poste de Chollet. 1,000 h. — *Autre*, Manche; arr., 5 l. S. et poste de Coutances, cant. de Béchal. 538 h. — *Autre*, Seine-et-Marne; arr., 4 l. S.-O. de Meaux, cant. et poste de Lagny. 100 h. — *Autre*, Seine-et-Oise; arr., 5 l. N. de Versailles, cant. et poste de Poissy. 840 h. — *Autre*, Deux-Sèvres; arr., 6 l. O. de Parthenay, cant. de Mouchant, poste de Bressuire. 980 h.

CHANTELOUVE, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., 10 l. S.-E. de Grenoble, cant. d'Entraignes, poste de Mure. 390 h.

CHANTEMERLE, vg. de Fr., dép. de la Charente-Inférieure; arr., 2 l. O. et poste de S.-Jean-d'Angély, cant. de Tonnay-Boutonne. 260 h. — *Autre*, Drôme; arr., 5 l. S. de Montélimart, cant. de Grignan, poste de Taulignan. 320 h. — *Autre*, même dép.; arr., 6 l. N. de Valence, cant. et poste de Tain. 600 h. — *Autre*, Marne; arr., 12 l. S. d'Espenay, cant. de Sézanne. 180 h.

CHANTEPIE, vg. de Fr., dép. d'Ille-et-Vilaine; arr., cant., 1 l. E. et poste de Rennes. 900 h.

CHANTAIRAC, vg. de Fr., dép. de la Dordogne; arr., et 3 l. S.-E. de Ribérac, cant. et poste de Neuvis. 1,020 h.

CHANTEL-LE-CHATEAU, v. de Fr., dép. de l'Allier; arr. de Gannat, 9 l. S.-S.-O. de Moulins, chef-lieu de cant., comm. de Vin. 6 foires ann. 1,350 h.

CHANTENAY, bourg de Fr., dép. de la Loire-Infér., arr., cant., 1/2 l. S.-O. et poste de Nantes. 2,200 h. — *Autre*, vg., dép. de la Nièvre; arr., 6 l. S.-E. de Nevers, cant. et poste de St.-Pierre-le-Moutier. 1,186 h. — *Autre*, vg., Sarthe; arr., 6 l. N. de la Flèche, cant. de Brulon, poste de Sablé. 1,090 h.

CHANTEUGES-LE-BOURG, vg. de Fr., dép. de la Haute-Loire; arr., 8 l. S. de Brioude, cant. et poste de Langeac. 800 h.

CHANTEUSSÉ, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 5 l. E. de Segré, cant. et poste de Châteauneuf-sur-Sarthe. 470 h.

CHANTILLAC, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 5 l. S. de Barbezieux, cant. de Baignes, poste de la Graulhe. 800 h.

CHANTILLY, bourg de Fr., dép. de l'Oise; arr., 2 l. de Senlis, cant. de Creil; bur. de poste; sur la Nonette. Encore curieux par quelques restes du magnifique domaine qu'y posséda le prince de Condé, tels que le parc, les écuries et le petit château. L'hospice a été fondé par ce prince. Manufact. de porcelaine et faïence façon anglaise. Fabriques de dentelles et de blanches, renommées; tissage, filat. de coton, toiles imprimées; bonneterie de soie, tabletteries en bois, tôle, carton, et moulin à laminer le cuivre. Ce bourg doit tout son accroissement et sa prospérité à la famille des Montmorency; donné par Louis XIII à la princesse de Condé, il s'est de plus en plus embelli. Le grand Condé en faisait son séjour favori. En démolissant la chapelle du château on y a trouvé le corps de l'amiral Coligny qui a été déposé dans l'église paroissiale. 1980 h. 3 marchés hebdomadaires. Chantilly est la patrie du malheureux duc d'Enghien. On voit encore dans le petit parc le théâtre sur lequel, dans les brillantes fêtes du prince de Condé, Boileau, Molière et Racine essayèrent tour-à-tour leurs chefs-d'œuvre. Machine hydraul. qui fournit de l'eau dans presque toutes les maisons et alimente plusieurs fontaines publiques. 1980 h.

CHANTOME, vg. de Fr., dép. de l'Indre; arr., 7 l. 1/2 O.-S.-O. de la Châtre, cant. d'Eguzon, poste d'Argenton-sur-Creuse. 240 h.

CHANTONAY, bourg de Fr., dép. de la Vendée; arr. et 6 l. 1/2 E. de Bourbon-Vendée; chef-l. de cant., bur. de

poste; 6 foires ann. 1,770 h. — *Autre*, Haute-Saône; arr., cant., 3 l. S.-E. et poste de Gray. 125 h.

CHAN-TOUNG, prov. marit. de l'empire de Chine, bornée au N. par le golfe de Tchili, à l'E. par la mer Jaune, au S. par les prov. de Kiang-Sou, d'Han-Hoei et de Ho-Nan, et à l'O. par celle de Tchili. 11,350 l. de superficie. Elle est traversée par une chaîne de montagnes. Le Ta-Tein-Ho et l'Y-Ho sont les plus remarquables de ses rivières. Lacs à l'intérieur; baies sur les côtes; vallées fertiles; production de froment, fruits, millet, indigo et soie. Poisson et gibier abondants; vers et chenilles à soie d'une espèce particulière. 12,159,600 h.

CHANTRAINES, vg. de Fr., dép. de la Haute-Marne; arr. 4 l. N.-E. de Chaumont, cant. et poste d'Andelot. 350 h.

CHANTRANS, vg. de Fr., dép. du Doubs; arr., 7 l. S. de Besançon, cant. et poste d'Ornans. 430 h.

CHANTRESAC, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 3 l. S.-O. de Confolens, cant. et poste de Saint-Claud. 820 h.

CHANTRIGNE, bourg de Fr., dép. de la Mayenne; arr. 2 l. N. et poste de Mayenne, cant. d'Ambrières. 1,900 h.

CHANTRIGNÉ, bourg de Fr., dép. de la Mayenne; arr., 2 l. 1/4 N.-E. de Mayenne, cant. d'Ambrières. 1,885 h.

CHANU, vg. de Fr., dép. de l'Orne; arr., 5 l. N. de Domfront, cant. et poste de Pacy; fabr. de clous et d'autres ouvrages en fer. 2,260 h.

CHAO-DE-CEUCE, bourg du Portugal, prov. d'Estramadure, 10 l. N. de Leira. 3,000 h. Sol fertile en vins et en châtaignes.

CHAO-KING, dép. de la Chine, prov. de The-Kiang. Le vin de ce territoire est abondant et très-renommé.

CHAO-MA-ING, v. et forteresse de Mongolie, dans le Tangout, à 20 l. du lac Soukou-Omo.

CHAO-TCHEOU, dép. de la Chine, prov. de Kouang-Toung; son chef-l. est à 43 l. N. de Canton.

CHANVILLE, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 5 l. E. et poste de Metz, cant. de Pange. 355 h.

CHANZEAUX, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 6 l. S. d'Angers, cant. de Thouarce; poste de Brissac. 1,800 h.

CHAON, vg. de Fr., dép. de Loir-et-Cher; arr., 14 l. N.-E. de Romorantin, cant. de la Motte-Beuvron. 470 h. Poste de la Ferté-S.-Aubin (Loiret).

CHAOUILLEY, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., 8 l. E. de Nancy, cant. et poste de Vézelize. 275 h.

CHAOUINAH, port d'Égypte, sur le golfe Arabique, 36 l. S.-E. de Cosséir.

CHAUORCE, v. de Fr., dép. de l'Aube; arr., 4 l. S.-O. de Bar-sur-Seine; chef-l. de cant., bur. de poste. 6 foires annuelles. Patrie de Richer, fameux controversiste de l'Eglise gallicane. 1,700 h.

CHAUORSE, vg. de Fr., dép. de l'Aisne; arr., 8 l. E. de Laon, cant. de Rosoy-sur-Serre, poste de Moncornet. 640 h.

CHOUYOK, riv. du Petit-Thibet; sa source dans les monts Mons-Tagh; son embouch. dans le Sind, après un cours de 90 l.

CHO-WON, dép. de la Chine, prov. de Fou-Kian; il comprend 4 distr.

CHAMPASA, lac du Mexique, prov. de Guadalupe; il reçoit le Rio-Grande qui le traverse.

CHAPARE, riv. du gouv. de Buenos-Ayres; sa source sur la limite des intend. de la Paz et de Cochabamba, et son embouch. dans le Mamore, après 35 l. de cours.

CHAPAREILLAN, vg. de France, dép. de l'Isère; arr., 9 l. N.-E. de Grenoble, cant. et poste du Touvet. 1,520 h.

CHAP-DE-BEAUFORT, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 4 l. O. de Riom, cant. de Pont-Gibaud. 1,896 h. Mines de plomb, poste de Clermont-Ferrand.

CHAPDEUIL (le), vg. de Fr., dép. de la Dordogne; arr., 5 l. N.-E. de Ribérac, cant. de Montagnies, poste de Bourdeilles. 340 h.

CHAPEAU, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 4 l. S.-E. et poste de Moulins, cant. de Neuilly-le-Réal. 500 h.

CHAPELAINE DE VASSIMONT, vg. de Fr., dép. de la Marne; arr., 9 l. S.-E. d'Épernay, cant. et poste de la Fère-Champenoise. 170 h.